

Niveau : M1
Année : 2026-2027
Régime : ECI

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Semestre	Code UE	TITRE DE L'UE	Coef UE	TITRE DE L'EC	Informations complémentaires	Contrôle continu intégral	Possibilité de seconde chance
S E M E S T R E 1	AMSCCN1U10	Stratégie et Organisation	6		Note seuil 10/20	CCI	
				Modeles d'affaires			Non
				Audit organisationnel et conduite du changement			Non
				Projets entrepreneuriaux			Oui
	AMSCCN1U20	Finance d'entreprise 1	4		Note seuil 10/20	CCI	
				Environnement économique			Non
				Investment decisions			Non
	AMSCCN1U30	Comptabilité-Contrôle 1	8		Note seuil 10/20	CCI	
				Introduction à la consolidation			Oui
				Fusion			Oui
				Contrôle de gestion 1			Non
				Introduction à la recherche			Non
	AMSCCN1U40	Gestion juridique et fiscale 1	6		Note seuil 10/20	CCI	
				Gestion fiscale de l'entreprise et du d			Oui
				Révision comptable et audit légal			Oui
	AMSCCN1U50	Insertion professionnelle 1	6		Note seuil 10/20	CCI	
S E M E S T R E 2				Anglais des affaires			Oui
				Stage et accompagnement professio			Oui
				Développement personnel et santé a			Oui
	AMSCCN2U10	Audit et Systèmes d'information	4		Note seuil 10/20	CCI	
				Audit informatique des risques			Oui
				Gestion de projets en Systèmes d'infrc			Oui
	AMSCCN2U20	Finance d'entreprise 2	6		Note seuil 10/20	CCI	
				Value and corporate finance			Non
				Décisions de financement			Non
				Gestion de trésorerie			Non
	AMSCCN2U30	Comptabilité-Contrôle 2	7		Note seuil 10/20	CCI	
				Consolidation			Oui
				Consolidation approfondie			Oui
				Contrôle de gestion 2			Non
	AMSCCN2U40	Gestion juridique et fiscale 2	7		Note seuil 10/20	CCI	
				Gestion juridique des groupes			Oui
				Droit des procédures collectives			Oui
				Gestion sociale			Oui
	AMSCCN2U50	Insertion professionnelle 2	6		Note seuil 10/20	CCI	
				Soutenance de mémoire de stage	Seuil à 10/20		Oui (réécriture du rapport)
				Note de synthèse du stage de 3 mois	Seuil à 10/20		Non
				Anglais des affaires			Oui

Présence :

L'assiduité en cours et en TD est OBLIGATOIRE (2 absences non-justifiées auront pour conséquence une baisse d'un point de la moyenne de la matière). En cas d'absence, il faudra fournir un justificatif à l'enseignant et à l'assistante administrative.

Modalités de compensation et seuils :

Les UE ne peuvent pas se compenser puisqu'un seuil de 10/20 est attendu en moyenne dans chaque UE, mais la compensation peut jouer au sein d'une UE entre les EC.

Deux EC ont des régimes particuliers :

- Une note seuil à 10/20 pour l'EC Soutenance de mémoire de stage, de l'UE Insertion professionnelle 2.

- Une note seuil à 10/20 pour l'EC Note de synthèse de stage, de l'UE Insertion professionnelle 2 (note d'appréciation du stage du maître de stage concluant un stage de 3 mois)

Seconde chance :

En cas d'absence ou d'échec au contrôle des connaissances et des aptitudes du premier semestre ou à celle du second semestre, une épreuve de seconde chance peut être organisée pour les matières non mutualisées avec CGAO, et ce uniquement pour les devoirs surveillés (hors oral, travail de groupe, simulation de gestion, etc.). En cas d'impondérable, de sinistre, ou de tout événement privant l'établissement de tenir une évaluation le jour prévu, l'évaluation peut être reportée dans les délais les plus rapprochés, y compris le samedi.

Redoublement :

Le jury se prononcera souverainement sur la possibilité ou non de redoubler l'année de formation de master (pour les filières sélectives et pour celles dont l'effectif est limité conformément au dossier d'accréditation).

Au sein d'un parcours de formation, les UE sont définitivement acquises en cas de redoublement et capitalisables dès lors que l'étudiant.e y a obtenu la moyenne, selon les règles fixées pour la formation concernant les notes seuils, rattrapables ou non.

Stage : 3 mois. En cas de stage non validé, l'année de M1 ne peut pas être validée. Aucun passage en M2 n'est possible dans ce cas de figure.